

11 AU 13 OCTOBRE 2024 - NANCY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 117E CONGRÈS  
UNECD

# RAPPORT DU CONGRÈS



# Adrian

## DÉLÉGUÉ UNECD

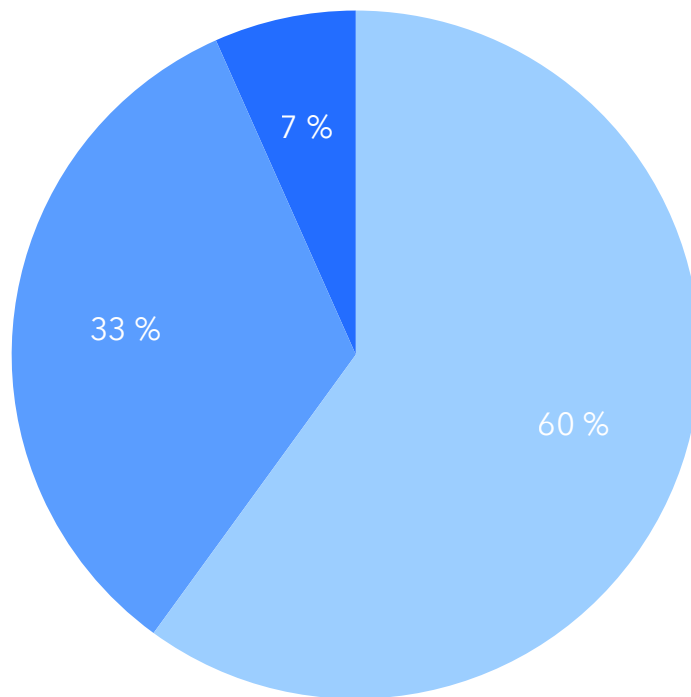
Table des matières

<b>Votes</b>	<b>2</b>
<i>Justificatifs : réponses aux sondages</i>	2
1. <i>Secrétariat</i>	5
2. <i>Événements nationaux</i>	6
3. <i>Affaires académiques</i>	6
4. <i>Affaires sociales</i>	6
<b>Présentation du bureau de l'UNECD</b>	<b>7</b>
<b>Affaires académiques</b>	<b>10</b>
<i>Réforme des études</i>	10
<i>Service sanitaire</i>	16
<i>Les gardes en odontologie</i>	23
<i>Contribution de juillet 2023</i>	23
<i>REES</i>	25
<b>Recherche</b>	<b>33</b>
<i>Semaine scientifique</i>	33
<b>Innovation sociale</b>	<b>34</b>
<i>Dentamain 2024</i>	34
<b>Tutorats</b>	<b>36</b>
<i>Banques de ressources TEES</i>	36
<b>Affaires sociales</b>	<b>39</b>
<i>Coût de la rentrée</i>	39
<i>Aide médicale d'état</i>	41
<b>Actualités professionnelles</b>	<b>43</b>
<i>Congrès ADF 2024</i>	43
<i>Convention dentaire 2023-2028</i>	44
<b>Événements nationaux</b>	<b>52</b>
<i>Congrès de Nice</i>	52
<b>Photos ;)</b>	<b>53</b>

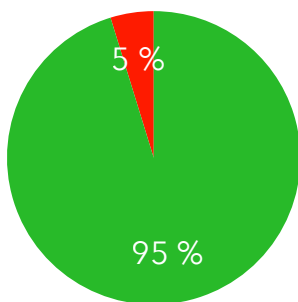
# VOTES

## JUSTIFICATIFS : RÉPONSES AUX SONDAGES

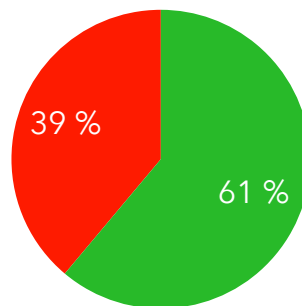
● DFGSO2 (OD2) ● DFGSO3 (OD3) ● DFASO1 (OD4)  
Participation des promotions (79 réponses)



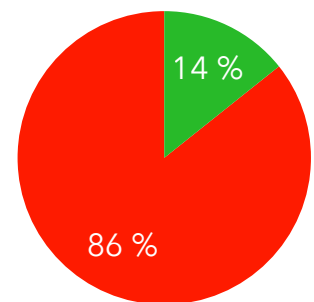
● Participant  
DFGSO2 (OD2)



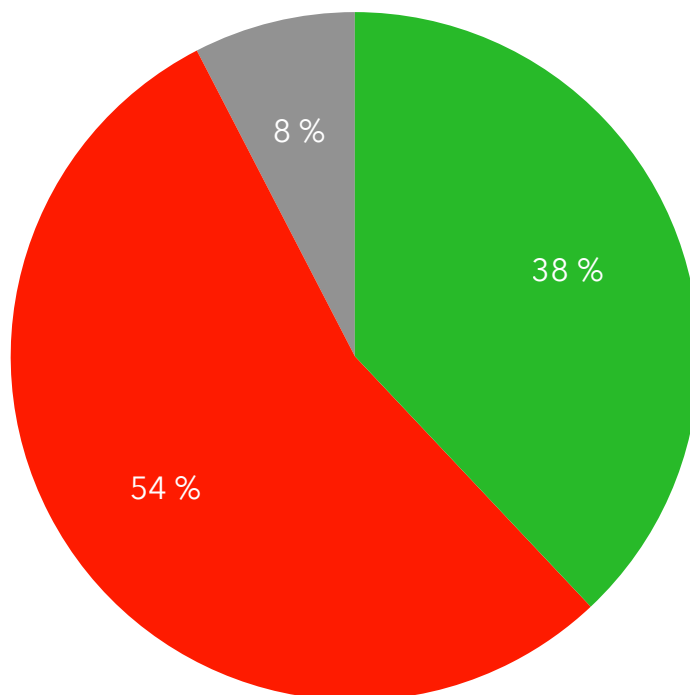
● Participant ● Non-participant  
DFGSO3 (OD3)



● Participant ● Non-participant  
DFASO1 (OD4)



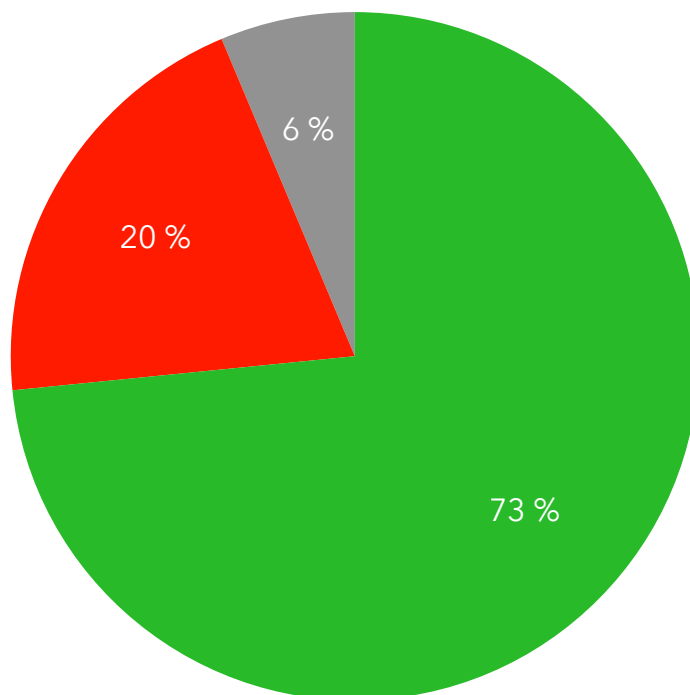
● Pour                      ● Contre                      ● Abstention  
Position EDN



En faveur de :

- La mise en place d'un concours national unique, remplaçant le CSCT. Ce concours devra instaurer un classement national pour l'affectation aux Diplômes d'Études Spécialisées (DES) longs, ainsi qu'un concours régional pour le DES court.
- La création d'un concours blanc en conditions réelles, organisé au moins un mois avant les véritables épreuves, permettant aux étudiants de se préparer de manière optimale
- Afin d'assurer l'équité et la cohérence de ce nouveau dispositif : la création de référentiels pour chaque matière du concours, avec des rangs de connaissances classés A/B/C, similaires à ceux utilisés en médecine, afin de garantir une terminologie commune et des attentes uniformes à l'échelle nationale
- L'instauration d'un droit au remord

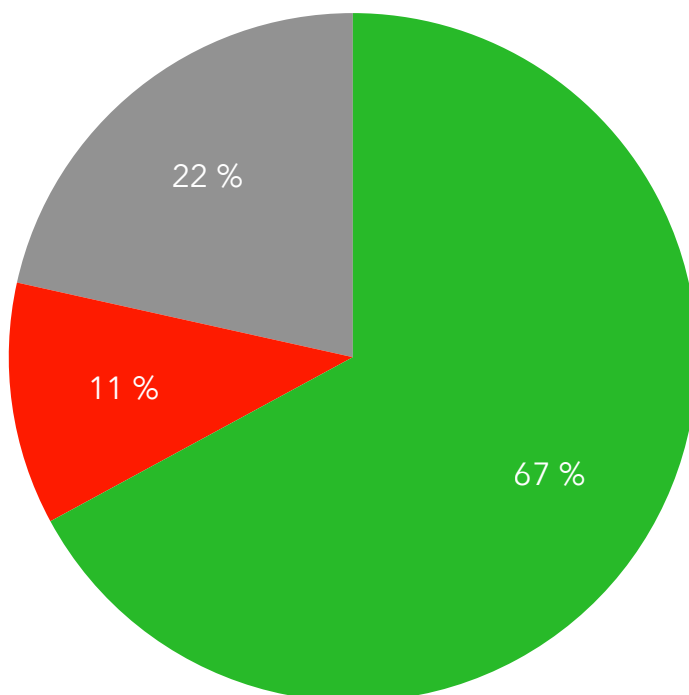
● Pour ● Contre ● Abstention  
Position entrée en clinique



En faveur :

- D'une entrée en clinique plus progressive et plus précoce au cours de la formation. Cette immersion clinique débuterait dès le deuxième semestre de la DFGSO3, sous la forme d'un binôme ou d'un assistantat. L'objectif est de faciliter l'étape d'entrée en clinique, d'aider l'étudiant à prendre ses marques et d'offrir aux étudiants une véritable expérience clinique entre une et trois demi-journées par semaine
- De la suppression des vacances dites « cliniques » qui ne le sont pas réellement, telles que l'archivage, le tri de matériel, la régulation et autres. Ces activités, sans lien direct avec la formation pratique et clinique, ne devraient plus être considérées comme des temps d'apprentissage clinique, afin de recentrer la formation sur les compétences essentielles et les gestes techniques requis pour l'exercice professionnel en odontologie

● Pour ● Contre ● Abstention  
Position de l'UNECD sur l'AME



En faveur du maintien de l'Aide Médicale d'Etat (AME) sous sa forme actuelle.

## 1. SECRÉTARIAT

Motion	Vote de Dijon	Assemblée Générale
Procès Verbal de l'Assemblée Générale Distancielle du 14 septembre 2024	Pour	Acceptée à l'unanimité
Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Montpellier (116ème congrès UNECD)	Pour	Acceptée à la majorité
Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de Montpellier (116ème congrès UNECD)	Pour	Acceptée à la majorité
Cooptation de Vinciane BONNOT au Bureau National, pour le poste de Vice-Présidente chargée des Tutorats d'Années Supérieures, pour le mandat 2024-2025	Pour	Acceptée à la majorité
Cooptation de Shadi NOULLEZ HATOUM au Bureau National, pour le poste de Vice-Président chargé des Mobilités, pour le mandat 2024-2025	Pour	Acceptée à l'unanimité

## 2. ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

Motion	Vote de Dijon	Assemblée Générale
Congrès de Nice Budget Prévisionnel	Pour	Acceptée à l'unanimité
Présentation du bilan final du congrès de Montpellier	Pour	Acceptée à l'unanimité
Élection de la ville hôte pour le congrès d'automne	Pour	Acceptée à l'unanimité

## 3. AFFAIRES ACADÉMIQUES

Motion	Vote de Dijon	Assemblée Générale
Position sur les EDN	Contre	Acceptée à la majorité
Position sur l'entrée en clinique	Pour	Retirée
Amendement de la motion "Demandes concernant le cadre du DES Omnipratique" votée à Brest le 17.10.2021	Pour	Acceptée à l'unanimité

## 4. AFFAIRES SOCIALES

Motion	Vote de Dijon	Assemblée Générale
Position de l'UNECD à propos du statut de l'AME	Pour	Acceptée à la majorité

# PRÉSENTATION DU BUREAU DE L'UNECD





**Ralitsa ANDROLOVA**

PRÉSIDENTE

presidencia@unecd.com

Post 6e année - Strasbourg



**Omeima BECHAR**

1ÈRE VICE-PRÉSIDENTE

vicepresidencia@unecd.com

5e année - Montpellier



**Vincent BARBIER**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

secretariat@unecd.com

Post 6e année - Strasbourg



**Antoine GUÉRARD**

TRÉSORIER

tresorerie@unecd.com

4e année - Rouen



**Félix GÉBLEUX**

PORTE-PAROLE

porteparolat@unecd.com

6e année - Bordeaux



**Élodie KWIATKOWSKI**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DES  
ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

professionnel@unecd.com

6e année - Strasbourg



**Anouk MERCIER**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DES  
AFFAIRES ACADÉMIQUES

academique@unecd.com

5e année - Lyon



**Camille GRISERI**

CHARGÉE DE MISSION DES AFFAIRES  
ACADÉMIQUES

academique@unecd.com

4e année - Nantes

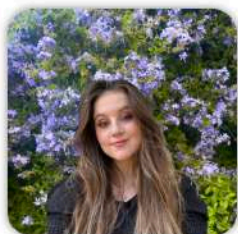


**Charlotte MAVOUNGOU-D-  
BRUNET**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DES  
AFFAIRES INTERNATIONALES

international@unecd.com

4e année - Nice



**Blanche MERCERAND**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DES  
AFFAIRES SOCIALES

social@unecd.com

4e année - Bordeaux



**Charline GOUZIEEN**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DE LA  
DÉFENSE DES DROITS

mesdroits@unecd.com

Post 6e année - Rennes



**Sasha LAHCÈNE FABRE**

VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE LA  
RECHERCHE

recherche@unecd.com

5e année - Toulouse



**Mathilde DOMINIQUE**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DE LA  
FORMATION

formation@unecd.com

4e année - Brest



**Marie GAUTHERON**

CHARGÉE DE MISSION DES ÉVÉNEMENTS  
NATIONAUX

evanement@unecd.com

4e année - Brest



**Vanessa MAALOUF**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DES  
PARTENARIATS

partenariat@unecd.com

4e année - Montpellier



**Suzanne LAPLANTE**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DE LA  
COMMUNICATION

communication@unecd.com

4e année - Brest



**Claire BARA**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DE LA  
COMMUNICATION

numerique@unecd.com

4e année - Nice

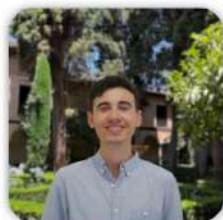


**Léonie JACQ**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DE  
L'INNOVATION SOCIALE

innovationsociale@unecd.com

4e année - Brest



**Sébastien LACHICHE**

VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DU RÉSEAU ET  
DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS

elus@unecd.com

reseau@unecd.com

5e année - Strasbourg



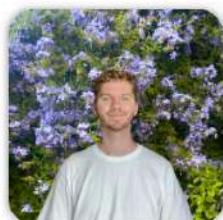
**Romane SAINT-DIZIER**

VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DES  
TUTORATS D'ENTRÉE DANS LES ÉTUDES  
DE SANTÉ

tutorat@unecd.com

3e année - Nancy

## COMITÉ DE VEILLE



**Julien BERNARD**

COMITÉ DE VEILLE

veille@unecd.com

6e année - Strasbourg



**Inès POUBLAN**

COMITÉ DE VEILLE

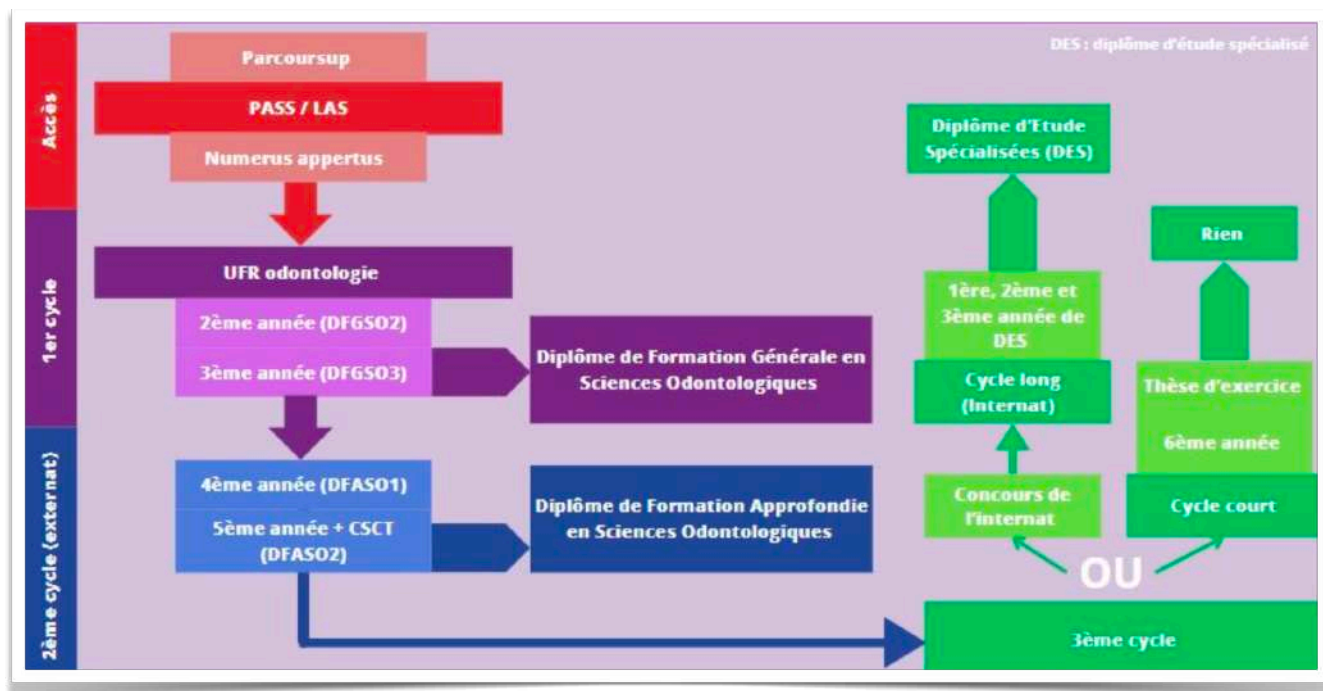
veille@unecd.com

6e année - Bordeaux

# AFFAIRES ACADÉMIQUES

## RÉFORME DES ÉTUDES

### MAQUETTE ACTUELLE



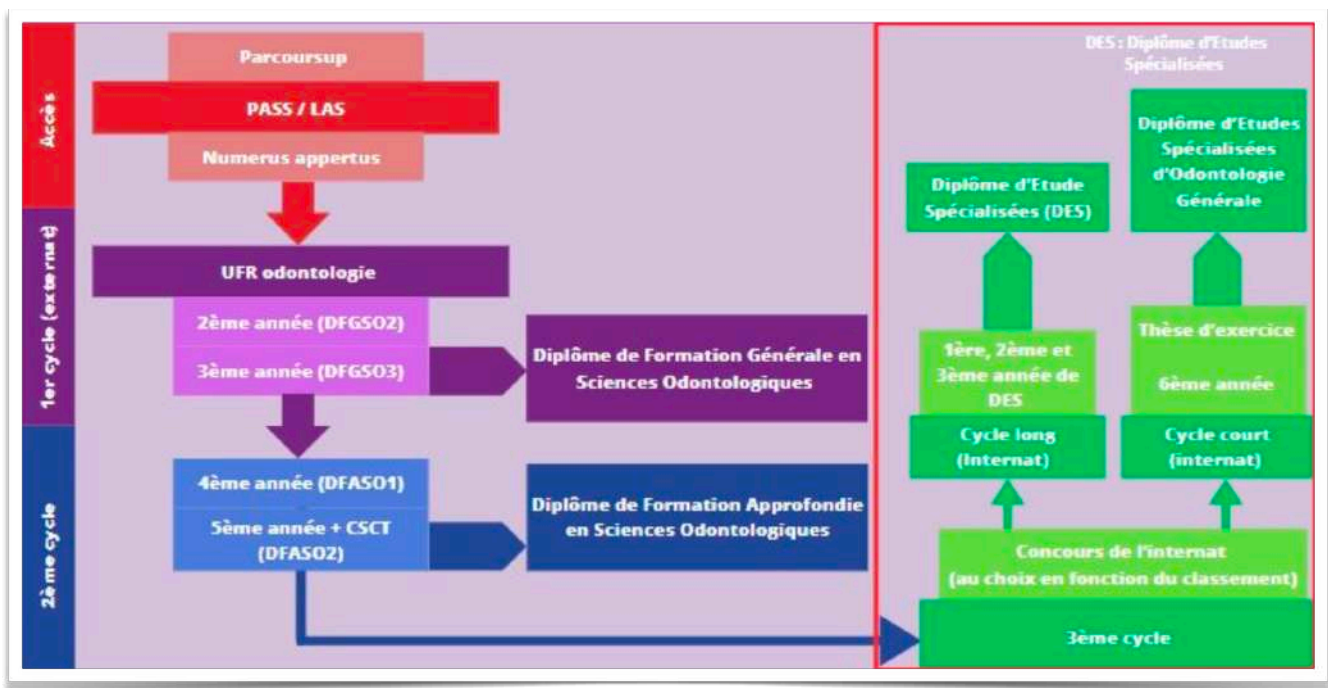
Problématiques soulevées :

- \* Pas de diplôme à l'issue de la 6ème année
- \* Besoin d'améliorer la prise en charge du patient ET la qualité de la formation initiale
- \* Besoin de diversifier l'exercice professionnel
- \* Besoin d'harmoniser les connaissances et compétences au niveau national

Deux Deadlines législatives :

- \* 2027 : statut de Praticien Hospitalier plus possible à temps partiel (plus d'activité libérale en parallèle possible)
- \* 2030 : dernière année où l'hôpital pourra recruter des professeurs non titulaires d'un DES (diplôme d'étude spécialisé à l'issue d'un internat)

## NOUVELLE MAQUETTE



## LE PREMIER CYCLE

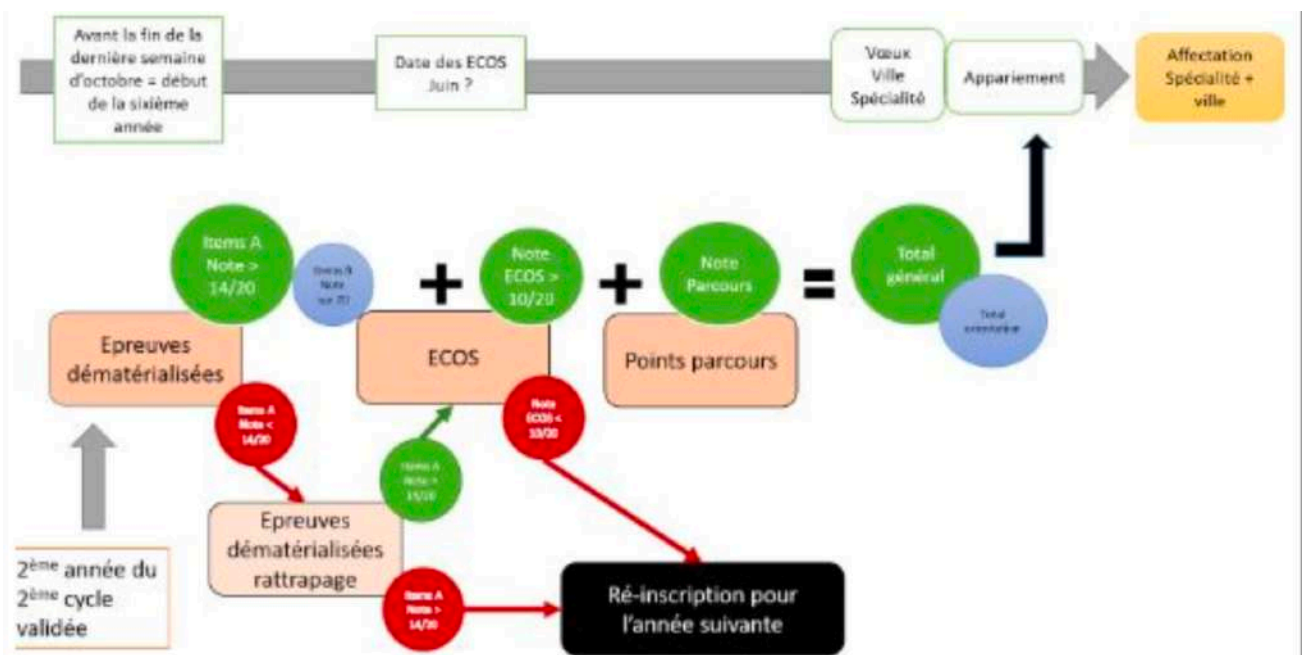
Premier cycle = 4 semestres

Proposition d'entrée en clinique dès le 4ème semestre (soit le deuxième semestre de DFGSO3)

- \* Idéalement deux demi-journées par semaine (entre 1&3 selon les facs)
- \* Domaine de pratique : caries simples, détartrages, binômage (assistantat)

## LE DEUXIÈME CYCLE

Maquette en médecine :



Propositions générales de l'UNECD :

- \* Augmentation du volume horaire d'activités cliniques en 4&5A
- \* Suppression des vacances considérées comme cliniques mais qui ne le sont pas.
- \* Classement LOCAL pour les DES d'OG (cycle court) et classement NATIONAL pour les DES Longs
- \* Pas de multiplication des épreuves : CSCT = EDN et pas d'examens durant l'internat

## LES EDN

- \* Maintien des référentiels existant comme base commune de connaissances :  
Chirurgie Orale, ODF, Pédoodontie, Parodontie, Prothèse  
=> Comité de pilotage des EDN travaille afin que les étudiants aient tous le même niveau d'informations (terminologies, redondances, mesures ...)
- \* Classifier les connaissances de chaque référentiel en rangs A/B/C (travail en cours)
- \* Création en cours du référentiel MONA à partir du référentiel métier de l'ADEE



Docimologie souhaitée :

- \* Q-Zone
- \* QRM & QRU
- \* Q-ROC
- \* LCA rédactionnelle (discutée au dernier GDT)

Différentes épreuves :

- \* EDN
- \* ECOS
- \* Clinique (position des admin de l'an dernier)
- \* Parcours

Proposition de pondération entre les épreuves (ADMIN an dernier) : EDN = 60% + ECOS = 30% + Parcours = 10% + Clinique (VSN)

Pondération des épreuves des EDN écrites (proposition validée lors du GDT du 29/07/2024) : Rappel : EDN = 60% de la note totale

		Durée	Nombre de questions	Pourcentage (pour OG)
UC 1	Clinique : Odontologie générale Rang A&B	3H	[90-110]	33%
UC2	Clinique : Odontologie transversale Rang A interdisciplinaire	2H	80	22%
	LCA (intriquée à l'odontologie transversale)	1H	10 (question en double pondération)	11%
UC3	Clinique : Odontologie spécialisée Rang A & B	1H30	50 pondération augmentée pour les spé	16,5%
	LCA (indépendante)	1H30	20	16,5%

Notation (sujet conflictuel) :

Proposition de la CDO de note minimale de rang A à 14/20

=> Nous souhaitons 10/20 (50% des recalés ont 13 ou 12/20)

=> Nombre de passage : 2

Examen blanc : OBLIGATOIRE

\* En condition de l'examen final Minimum 1 mois avant les vraies épreuves

Remplacement du CSCT : position des admin de l'an dernier = pour un remplacement par des ECOS (via référentiel MONA)

\* Minimum de délais entre les ECOS et les EDN : 1 mois

## LE TROISIÈME CYCLE

Proposition 2024 sur les DES accessibles post-EDN :

\* Chirurgie Orale (4ans)

\* ODF (3ans)

\* O. pédiatrique (3ans) O. Hospitalière (3ans) => Champ de compétence à clarifier (pas un nouveau MBD)

\* O. Générale = Omnipraticien (1an)

Tous aboutissant à une possibilité d'installation en libéral ou de pratique hospitalière (HU/PHU)



A propos du délais accordé avant le passage de la thèse :

- \* Les doyens veulent réduire les délais accordés entre la T1 et la thèse avant d'être interdit d'exercice (actuellement 18 mois) à 6 mois
- \* Arguments des doyens : trop de retardataires dans le passage des thèses.  
=> Admins contre  
=> Proposition de compromis : 12mois

## LES PLUS GRANDS OBSTACLES

La mise en place des EDN nécessite une allocation de gros budgets :

- \* Moyen humains pour les ECOS & surveillance épreuves écrites, amphi sécurisés
- \* Moyens financiers pour les tablettes (estimation 750k = 1500 x 500) + on ne veut pas être la poubelle des tablettes médecine qui ne fonctionnent pas
- \* Moyens pédagogiques dans chaque fac pour superviser et accompagner dans la mise en place de la réforme

Nécessité d'ouvrir plus de postes de PH/PUPH à l'hôpital afin que le DES hospitalier aboutisse à un poste disponible à l'hôpital

## SERVICE SANITAIRE

- \* Qu'est-ce que le service sanitaire ?
- \* Les retours des étudiants sur le service sanitaire
- \* Comité de Pilotage du service sanitaire, 17 septembre : le retour de ce qui a été dit

## PRÉSENTATION

### QU'EST-CE QUE LE SERVICE SANITAIRE ?

- \* Action de prévention et de promotion de la santé par les étudiants en santé, auprès de différents publics.
- \* Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé.
- \* Projet interdisciplinaire et interprofessionnel
- \* Temps de formation et de sensibilisation au sein d' établissements scolaires, EPHAD, établissements médico-sociaux etc.
- \* La gestion est régionale, via l'ARS :
  - \* La mise en oeuvre globale
  - \* Le choix des thématiques de prévention abordées, liées à la spécificité du terrain
  - \* Le public ciblé : écoles, collèges en ZEP, zones rurales, lycées, entreprises, établissements médico-sociaux, EHPAD...
  - \* L'interdisciplinarité
- \* Concrètement pour nous étudiants :
  - \* travail en groupe, avec d'autres étudiants
  - \* sur une thématique
  - \* en vue d'un public précis
  - \* temps de prévention, pédagogie
  - \* retour d'expérience

## LES RETOURS DES ÉTUDIANTS

### Les points positifs

- \* L'idée est globalement bien accueillie : projet jugé pertinent et intéressant par les étudiants
- \* Ils ont du plaisir à faire de la prévention sur des sujets de santé concernant directement leur filière, cela a du sens
- \* Le côté interdisciplinaire est apprécié

### Les problèmes soulevés

- \* Frais engendré par les déplacements, logements, restauration etc, non toujours remboursés ++++
- \* Inégalité dans la répartition territoriale : proximité inégale, parfois besoin de prendre un logement
- \* Difficulté de déplacement : sans permis, prix, accessibilité
- \* Sujet de prévention imposé, travailler sur des sujets dont nous ne sommes pas experts
- \* Pas assez de liberté dans l'organisation

Du côté de l'UNECD

- \* Positions officiellement votées
  - \* Logistique : frais de déplacements/logements et remboursement intégral
  - \* Thématiques abordées
  - \* Harmonisation des méthodes d'évaluation
  - \* Interdisciplinarité
- \* Écoute des remontées des étudiants et prise en compte

## COMITÉ DE PILOTAGE DU SERVICE SANITAIRE

Préparation menée en interfilière

- \* 17 septembre au ministère de la Santé
- \* Filières de santé présentes : MMOPKSI
- \* Comité de pilotage : suivi du déroulé du service sanitaire en France, écouter les remontées étudiantes

Ce qui a été remonté :

- \* Le service sanitaire impose des difficultés pour les étudiants :
  - \* Difficulté de déplacements
  - \* Difficulté de logement parfois
  - \* Délais de remboursements des frais avancés, voir pas de remboursement
  - \* Peu de liberté dans le choix du sujet de prévention ou bien son approche
  - \* S'assurer de l'interdisciplinarité
  - \* Modalités d'évaluation : différences ++

Retour sur le comité de pilotage :

- \* Intégration de deux nouvelles filières au SSES : +700 étudiants/an
  - \* Préparateurs en pharmacie
  - \* Techniciens de laboratoire médical
- \* Question intégrer les MSP comme lieu d'intervention : (Maison de Santé Pluriprofessionnelle)
  - \* intérêt étudiants/pro mais SSES doit rester de la prévention primaire
  - \* Lieux encore peu exploités

- \* Intégration de la thématique santé mentale :
  - \* Mettre en place + d'Universités Promotrices de Santé (UPS) : intégrer le service sanitaire au services de santé étudiants (SSE) pour prévention SM sur les campus, BU...
  - \* ⇒ Problème : les jeunes sont très touchés ++ par la santé mentale, leur place dans la prévention ?
- \* Présentation du dispositif NightLine : fresque de la santé mentale : formation pour pouvoir faire de la prévention
- \* → à intégrer au SSES ? peu réalisable ? Les jeunes font entre eux de l'auto-prévention ?
- \* Hôpitaux : Lieux de Santé Promoteurs de Santé (LSPS)
  - \* Prévention auprès des professionnels de santé et des patients
  - \* Relais d'événements nationaux : octobre rose etc
  - \* Rayonnement local
- \* Feuille de route en 4 axes pour 2025-2027
- \* Création d'un référentiel de compétences commun

La suite du travail autour du SSES :

- \* La feuille de route en 4 axes pour 2025-2027 :
  - \* Consolider, améliorer, diffuser des référentiels commun de compétences, de bonnes pratiques, contenu de formation
  - \* Développer l'interfiliarité et l'interprofessionnalité : état des lieux interfiliarité, ajout de filière et harmonisation
  - \* Décrire, piloter et améliorer le SSES : faire du reporting national, recenser les besoins et insérer le SSES partout
  - \* Développer les connaissances sur le SSES, via la recherche et l'évaluation
- \* Le référentiel de compétences commun : 2 parties :
  - \* compétences méthodologiques
  - \* compétences relationnelles et pédagogiques
  - \* ⇒ 28 compétences en tout

Le but est d'harmoniser l'évaluation au niveau national

Avec une souplesse d'application pour chaque filière, ce sont vraiment les compétences/posture éducative

→ Sera retravaillé au cours de l'année, en interfi/interpro

- \* Groupes de Travail ministériels à venir pour travailler dessus.
  - \* 4 axes de travail pour 2025-2027
  - \* Référentiel de compétences

Le travail sera poursuivi avec les autres filières de santé MMOPKSI

# LES GARDES EN ODONTOLOGIE

## CONTRIBUTION DE JUILLET 2023

Avant-propos :

- \* A partir du 2nd Cycle : statut d'étudiant hospitalier (très définis)
- \* Pas de texte de loi cadrant les gardes en odontologie (contrairement à nos confrères médecins, ou internes)
- \* Réel enjeux de santé publique => assure la permanence des soins (surtout en urgence bucco-dentaire)
- \* Objectifs : obtenir un texte de lois encadrant les gardes des étudiants hospitaliers en odontologie. Comblant ce vide juridique. → Sont considérées comme des gardes les vacations effectuées la nuit et la journée lors des dimanches et jours fériés.

## LE CONTENU DE LA CONTRIBUTION

Résultats de l'enquête :

- \* Villes concernées : 6/20 facultés (Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nice et Paris) Majoritairement des 6èmes années SAUF Brest, Clermont-Ferrand, Montpellier et Nice ou les 5èmes années en font aussi.
- \* Toutes les gardes sont assurées en binôme.
- \* Sous la responsabilité d'un praticien hospitalier sur place ou en astreinte téléphonique.
- \* Horaires et jours de gardes :
  - \* Bordeaux, Clermont-Ferrand et Paris : gardes de nuit
  - \* Brest, Montpellier et Nice : gardes de jour dimanche et jours fériés => Repos de sécurité (interruption de toute pratique hospitalière/universitaire à l'issue de la garde) non assurés sur tous les sites.



- \* Fréquence des gardes : de 1/semestre à 1 par 5 semaines.
- \* Rémunération : de 20 à 90e bruts, 2 sites n'indemnisent pas les étudiants.

Les propositions de l'UNECD :

- \* Étudiants concernés : DFASO2 (5A) & TCEO1 (6A)
- \* Horaires :
  - \* Gardes de nuit (en semaine sauf le dimanche) : définies comme "de la fin du service normal de jour, au début du service normal de jour, du jour suivant"
  - \* Dimanche et jours fériés : [9h-20h], n'excédant pas 10h consécutives + ne peuvent pas être couplées à une garde de nuit (respect du repos de sécurité)
  - \* Chaque garde de nuit doit être précédée d'un repos obligatoire de 10 heures et doit être suivie d'un repos obligatoire de 11 heures.
  - \* Un temps de pause de 20 minutes est obligatoire au bout de 6 heures de travail effectué (accès à une salle de repos sur place)
- \* Encadrement lors des gardes : un praticien hospitalier présent sur place.
- \* Dispositions vis à vis de l'université :
  - \* Pas de garde la veille ou l'avant veille des examens.
  - \* 7 jours sans gardes de nuit ou de jours avant le CSCT ou les examens de l'internat.
  - \* 24h sans gardes de nuit ou de jours après l'examen de l'internat.
- \* Rémunération : 104e bruts par garde.

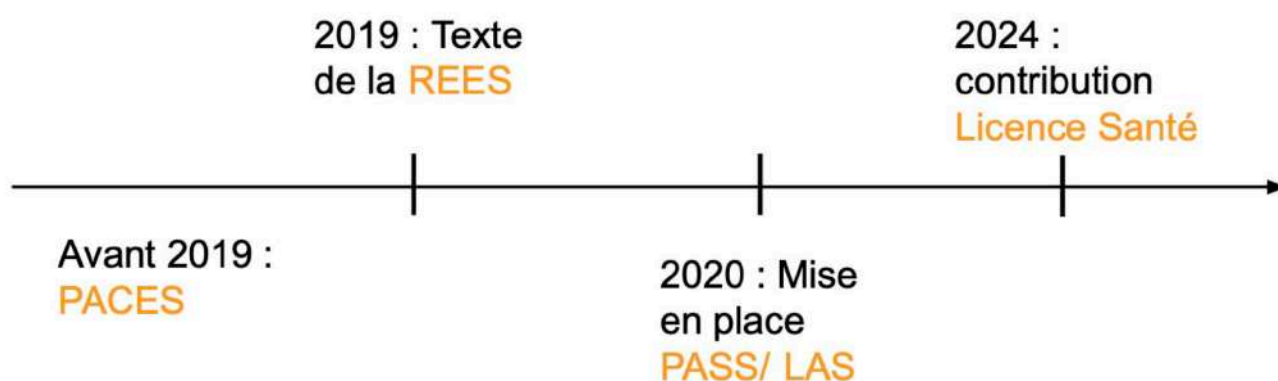
# REES

## RÉCAP RÉFORME

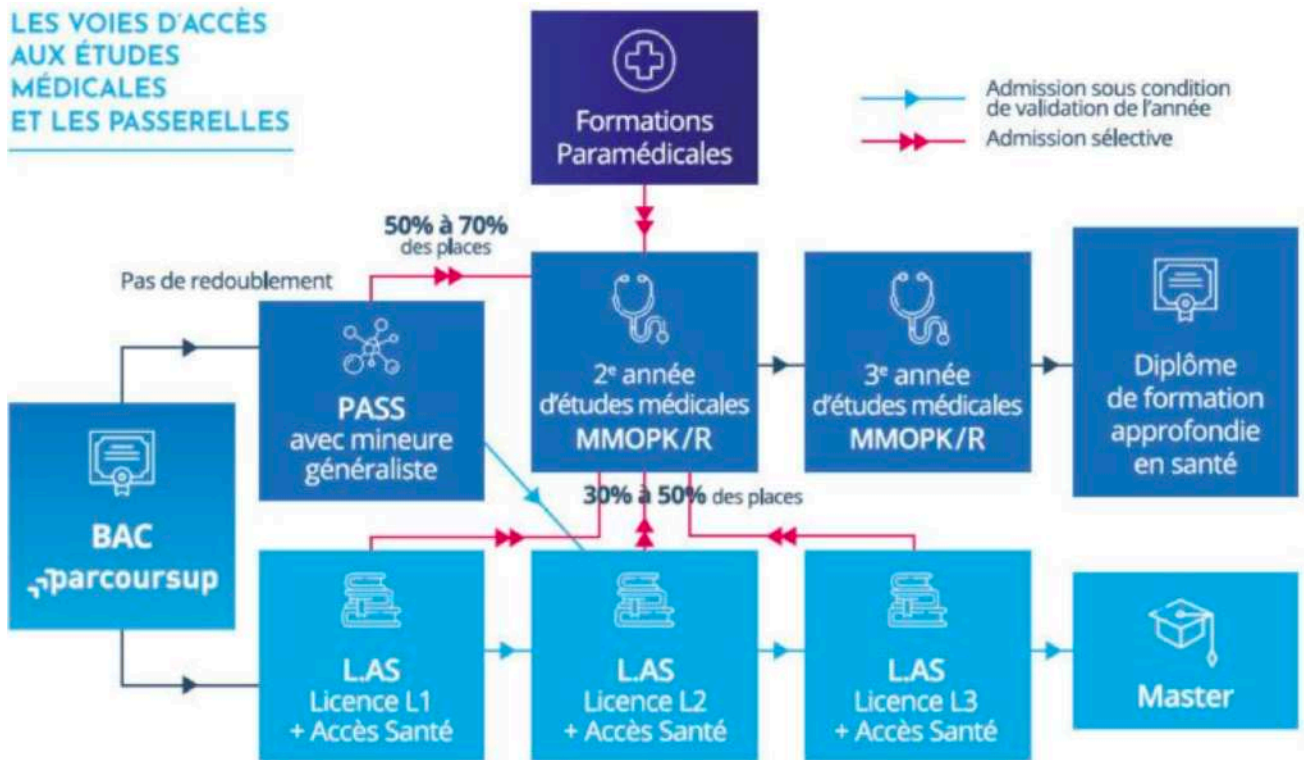
Historique

\* Les problématiques de la PACES :

- \* Beaucoup de redoublement, parfois 2 ans de PACES sans rien ensuite
- \* Santé mentale négligée, compétition
- \* Un seul mode d'évaluation : QCM, compétences peu variées
- \* Profils d'étudiants peu variés



**LES VOIES D'ACCÈS  
AUX ÉTUDES  
MÉDICALES  
ET LES PASSERELLES**



\* Les problématiques de la REES :

\* Grandes disparités territoriales

\* Modes d'évaluation

\* Différence de niveaux PASS/LAS : 60 ECTS santé pour les PASS contre 10 pour les LAS

\* Voie royale

\* Illisibilité, système complexe

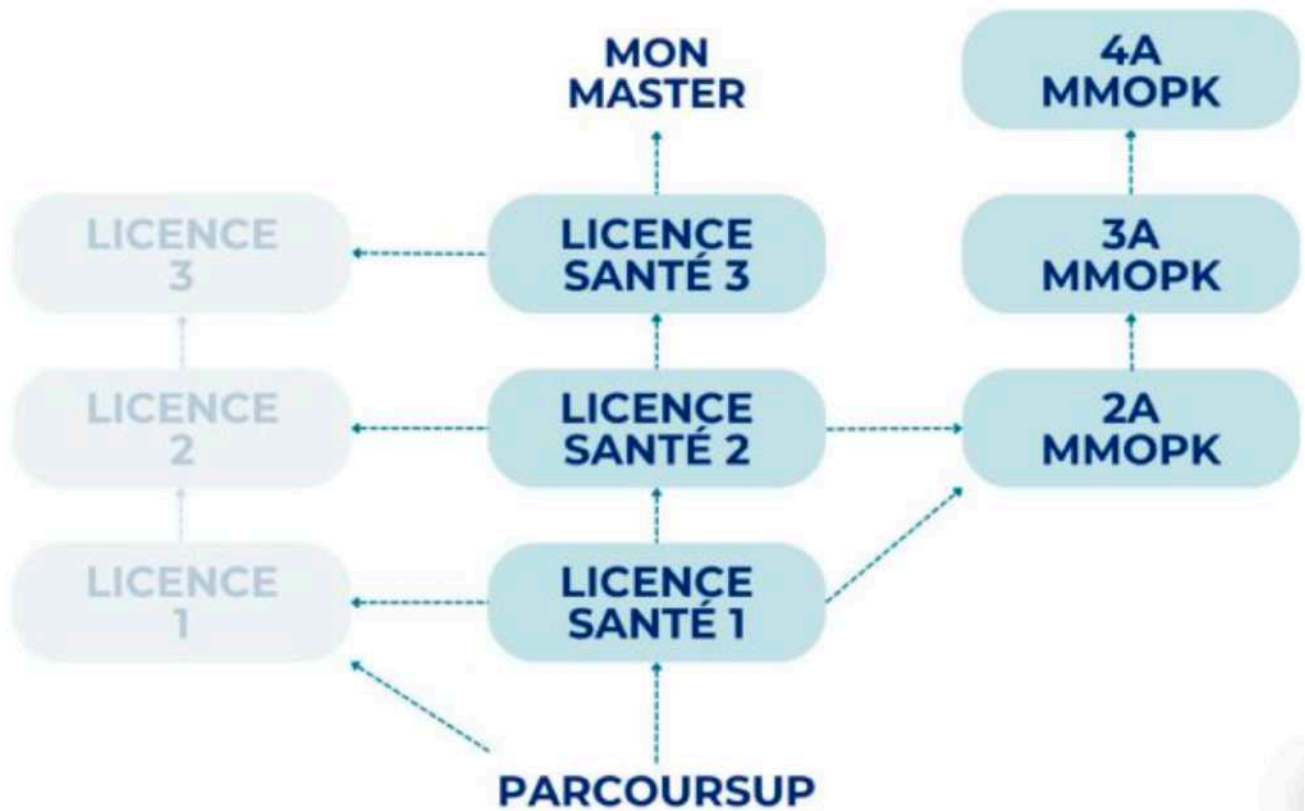
- \* Les objectifs de la REES :
  - \* Limiter le gâchis humain
  - \* Varier les profils d'étudiants ainsi que les modes d'évaluation
  - \* Faire de cette première année une année de formation
  - \* Rendre la sélection pertinente et cohérente
  - \* Réduire les risques psycho-sociaux chez les étudiants

## PROJET LICENCE SANTÉ

Les objectifs du modèle Licence Santé

- \* Conserver les enseignements santé + disciplinaire (≠PACES)
- \* Diversité des profils étudiants
- \* Avoir un socle de connaissance solide pour 2A MMOPK
- \* Conserver un examen classant
- \* S'inscrire dans le système LMD de l'université
- \* Limiter les places vacantes
- \* Meilleure visibilité sur Parcoursup avec un vœu par ville pour la licence santé, et en sous vœux les filières possible dans la ville en question
- \* Meilleure lisibilité des textes et de la réforme pour une meilleure application : une seule voie
- \* Prévoir la poursuite des études en santé ou non
- \* Pas de redoublement

Licence Santé



Licence Santé 1

# LICENCE SANTÉ 1



- \* ECTS Santé : enseignements MMOPK, (enseignements classants), Histologie, biologie cellulaire, Chimie, Médicament... Modules obligatoires : découverte des métiers et préparation aux examens
- \* ECTS disciplinaires : correspondent au choix de l'étudiant via Parcousup

# LICENCE SANTÉ 2



\* ECTS Santé : Enseignements coordonnés : permettent une approche interdisciplinaire du parcours de soin Enseignements culture de la santé : connaître le système de soin dans son ensemble : les bases du système de santé, santé et numérique, santé publique etc

\* ECTS Disciplinaires

Licence Santé 3

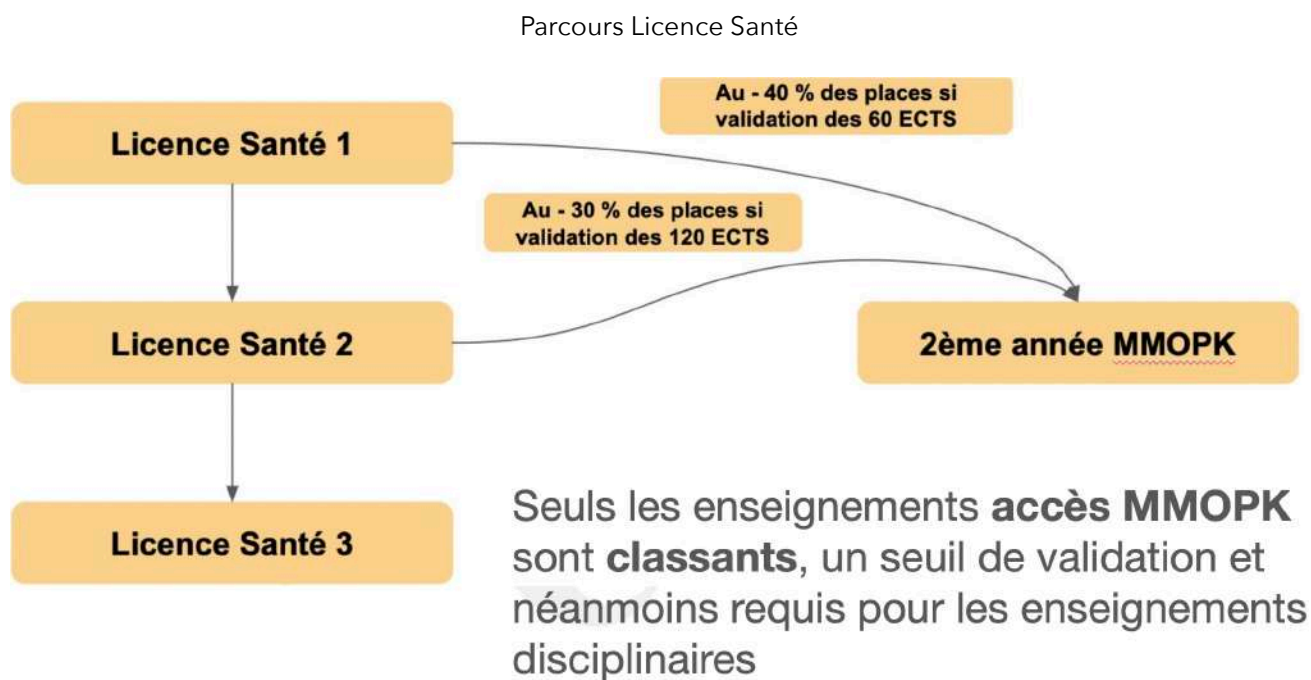
# LICENCE SANTÉ 3

**20 - 30 ECTS  
TRANSVERSAUX**

**30 - 40 ECTS  
DISCIPLINAIRES**

- \* Vise à accompagner l'étudiant dans la structuration de son projet professionnel, suite à la licence santé
- \* ECTS transversaux : Assurer une transversalité entre le parcours santé et le parcours choisi par l'étudiant, avec des stages
- \* ECTS disciplinaires





La poursuite des études

\* Poursuite en Master : spécialisation de l'étudiant dans un domaine, à l'issue de la Licence Santé

- \* Microbiologie
- \* Santé publique
- \* Chimie
- \* Psychologie
- \* Droit et science politique

\* Réorientation : Licence disciplinaire ou paramédicale



Clique ici pour accéder à la publication qui résume la Licence Santé

# RECHERCHE

## SEMAINE SCIENTIFIQUE

UNECD X IFRO, UN CONCOURS POUR VALORISER LES ÉTUDIANTS  
IMPLIQUÉS DANS UN CURSUS RECHERCHE

\* **IFRO** = Institut Français de la Recherche en Odontologie

\* 3 prix de **500€** à gagner

\* 1 prix du public pour la publi avec le plus de like = **1 place pour le congrès ADF offerte**

# INNOVATION SOCIALE

## DENTAMAIN 2024

- \* C'est un projet à l'initiative de l'UNECD qui existe depuis 2019.
- \* Projet qui se déroule au cours du mois d'octobre
- \* Chaque année une association est choisie par les administrateurs de l'UNECD afin de :
  - \* La mettre en valeur
  - \* La soutenir
  - \* Lui apporter de la visibilité
  - \* Lui récolter des fonds
  - \* L'aider à réaliser ses projets
- \* Cette année -> Saint Louis Brest-Sourire
- \* Ses objectifs :
  - \* Prévention
  - \* Soins d'urgence
  - \* Stage universitaire

\* En 2024 à St Louis au Sénégal

\* 1 mission réalisée au mois d'avril-mai

\* 2 missions qui vont être réalisées au mois de novembre

\* Mission Tri-partide : SBS / La liane / le dispensaire

\* Mission d'avril-mai 2024 :

\* 250 enfants âgés de 6 à 12 ans soignés !!

\* Prévention à plusieurs centaines d'enfants

# TUTORATS

## BANQUES DE RESSOURCES TEES

### GLOSSAIRE

Qu'est-ce que ça veut dire "TEES"?

- \* Tutorats d'Entrée en Études de Santé
- \* Représentent les étudiants de premières années dans les différentes Fédérations de Filière (UNECD, ANEMF, ANEPF, ANESF, FNEK)
- \* exemple: Tutorat Santé Lorraine, Tutorat Santé de Strasbourg...

Et le B5?

- \* Regroupement des 5 Vice-Présidents chargés des TEES des 5 Fédérations de filières MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie)
- \* Représentent les TEES et portent leurs projets dans leur fédération de filières respectives

## OBSERVATIONS

- \* Les TEES n'ont plus besoin d'adhérer à l'ANEPF et à l'UNECD, mais ont accès au forum de l'ANEPF -> pourquoi pas l'UNECD?
- \* Les TEES ne comprennent pas forcément les enjeux que rencontre l'UNECD -> leur donner des ressources
- \* Les TEES ont des infos sur les projets de l'UNECD mais dispersées -> centraliser les données

## PROJET : CRÉER UNE BANQUE DE RESSOURCES À DESTINATION DES TEES

- \* Affirmer la place de l'UNECD au sein du Réseau TEES
- \* Inclure davantage le Réseau TEES dans le réseau UNECD
- \* Faciliter les échanges et les travaux en communs
- \* Les sensibiliser sur nos gros dossiers et nos enjeux
- \* Faire indirectement la promotion de nos études

## CRÉATION D'UN DRIVE COMPRENANT :

\* Magazines de l'UNECD

\* Guides

\* Newsletters mensuelles

\* Status, RI

\* Documents résumant les gros dossiers sur lesquels travaille l'UNECD

# AFFAIRES SOCIALES

## COÛT DE LA RENTRÉE

### PRÉSENTATION NOUVEAUX CHIFFRES

Portage coût de la rentrée

\* Nouveaux chiffres rectifiés :

- \* 1252,40€ (1407,63) = coût moyen du matériel non boursier sur la totalité des études
- \* 600,64 € (684,28) = coût moyen du matériel boursier sur la totalité des études
- \* 822,57 € (979,73) = coût moyen de la rentrée en deuxième année pour un étudiant non boursier
- \* 398,90 € (443,82) = coût moyen de la rentrée en deuxième année pour un étudiant boursier



- \* 3791,92 € : Coût du mois de septembre pour un étudiant non boursier
- \* Reprise de nos chiffres dans de nombreux médias : (Le Parisien, HugoDécrypte, Actu.fr, FranceInfo)
- \* Interviews orales pour NRJ12 et Mouv' (extrait sur Tweeter)
- \* Article focus UNECD à paraître ce vendredi avec les chiffres actualisés
- \* Conclusion générale :
  - \* augmentation inexorable du coût de la rentrée (+ 12,71%) en chirurgie dentaire, dont 5,68% pour le matériel

## OUVERTURE DES DEMANDES CESP

Contrat d'Engagement Service Public

- \* Possibilité de bénéficier d'une aide mensuelle de 1 200 € bruts (soit environ 11 000 € avant impôt sur le revenu)
- \* Engagement d'exercice dans une zone prioritaire ARS pendant la durée de perception de l'allocation (minimum 2 ans)
  - \* Accessible à partir de la 4ème année (2ème cycle et jusqu'à l'internat inclus)
  - \* Si pas assez de places : possibilité de recours
  - \* Ouverture des candidatures le 29 novembre

## AIDE MÉDICALE D'ÉTAT

- \* LOI : Depuis 1999, avec la CMU.
- \* QUI : personnes en situation irrégulières sur le territoire français depuis plus de 3 mois.
- \* QUOI : Permet les soins dentaires et médicaux :
  - \* Vaccination
  - \* IVG
  - \* Contraception
  - \* Consultation
  - \* Suivi médical

### QU'EST CE QUI FAIT DÉBAT ?

- \* Loi : 2 Ministères
  - \* Ministère de la Santé et de la Prévention (Geneviève Darrieussecq)
  - \* Ministère de l'Intérieur (Bruno Retailleau)
- \* Points abordés :
  - \* Coût : 900 millions euros / an (dépense publique)
  - \* Fraude
  - \* "Incitation à l'immigration"

- \* Droit fondamental ?
- \* Tickets modérateurs
- \* Désengorger les urgences...

## QUELLES SONT LES CONJECTURES ?

- \* Continuation
- \* Optimisation
- \* Suppression

# ACTUALITÉS

# PROFESSIONNELLES

## CONGRÈS ADF 2024

Le congrès de l'ADF 2024 a lieu du 26 au 30 novembre au palais de Congrès de Paris.

### CONGRÈS DE L'ADF : POURQUOI VENIR ?

- \* Un des plus importants salons internationaux de dentisterie
- \* L'exposition gratuite accueille des exposants internationaux, et concentre en 1 seul lieu toutes les nouveautés liées à votre futur exercice
- \* Une occasion unique de développer vos connaissances en dentisterie
- \* Événement de rencontre des professionnels de santé bucco-dentaire

### CONGRÈS DE L'ADF

- \* Un programme scientifique :
  - \* Grand nombre de conférences et formations théoriques et pratiques, sur des thèmes variés concernant notre futur exercice
  - \* Importance de l'IA dans notre profession

Forfait étudiant : 45 euros pour les 1000 premiers inscrits :

- \* Accès au programme scientifique (hors TP)
- \* Accès à l'exposition
- \* Sac congrès

Pensez à passer au stand de l'UNECD et à participer à notre tombola

## CONVENTION DENTAIRE 2023-2028

### LA NOUVELLE CONVENTION C'EST QUOI ?

- \* Elle organise les rapports entre les chirurgiens-dentistes et les organismes d'Assurance Maladie.
- \* Elle est signée tous les 5 ans, ... MAIS en 2022, la FSDL s'oppose à la reconduction tacite de l'ancienne convention : commencent alors les négociations conventionnelles, entre:
  - \* les CDF (Chirurgiens-Dentistes de France)
  - \* la FSDL (Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux)
  - \* l'UNCAM (Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie)
  - \* l'UNOCAM (Union Nationale des Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie)

Le 21 Juillet 2023 : Signature de la nouvelle convention

## LES 4 AXES DE CETTE NOUVELLE CONVENTION :

- \* Renforcer la prévention bucco-dentaire
- \* Améliorer l'accès aux soins dentaires sur tout le territoire
- \* Faire évoluer la prise en charge des actes bucco-dentaires et du dispositif 100% santé
- \* Favoriser la prise en charge des publics fragiles

### PREMIER AVENANT

Signature du 1er avenant de la convention ce 4 juillet 2024 entre l'Union national des caisses d'assurance maladie (UNCAM) et les CDF (la FSDL n'a pas signé)

Son contenu :

- \* L'élargissement du dispositif "génération sans carie"
- \* La valorisation horaire de la régulation téléphonique par des chirurgiens-dentistes en Centre 15
- \* Une mesure de lutte contre l'antibiorésistance
- \* L'introduction de la télémédecine bucco-dentaire
- \* Génération sans carie :
  - \* Examen bucco-dentaire tous les ans pour les 3-24 ans (contre un tous les 3 ans avant)
  - \* Revalorisation des soins conservateurs (30 % pour les 3-24 ans et 4% pour le reste de la population)
  - \* Pose de vernis fluoré entièrement pris en charge jusqu'à 24 ans (contre 9 ans avant)

- \* Valorisation horaire de la régulation téléphonique par des chirurgiens-dentistes en Centre 15 :
  - \* Tarif horaire de 90 € pour la participation des confrères et consœurs les dimanches et jours fériés.
  - \* Cette participation « repose sur le volontariat et sera mise en place, de façon non systématique, en fonction des besoins dans chaque département » selon les CDF
- \* Une mesure de lutte contre l'antibiorésistance
  - \* Envoi annuel par l'AM d'un profil individuel de prescription des antibiotiques à chaque praticien.
  - \* « Il sera construit à partir de trois indicateurs de pertinence de prescription conformes aux recommandations en vigueur de l'Agence du médicament (ANSM) », précisent les CDF.
  - \* Ce profil doit permettre d'analyser sa propre pratique et de mettre en œuvre les corrections nécessaires.
- \* La télémédecine bucco-dentaire
  - \* But : "favoriser le soins des personnes éloignées du système de soins ou présentant des suspicions de pathologies dentaires graves ou rares" selon l'assurance maladie.
  - \* Mise en place pour les EHPADs, les établissements accueillant des personnes en situation de handicap ou entre chirurgien dentiste pour les patients suspectés de maladies rares ou de cancer

## DÉMOGRAPHIE

- \* Révision du zonage territorial : plus de territoires "très sous-dotés" et moins de "non prioritaires" -> augmente les zones éligibles aux aides à l'installation et au maintien d'activité
- \* Le zonage sera mis à jour tous les ans
- \* Revalorisation des aides des contrats incitatifs: CAICD (aide à l'installation) doublé (50 000€ VS 25 000€) et CAMCD (aide au maintien de l'activité) passe à 4 000€/an (VS 3 000€)
- \* Conventionnement sélectif dans les zones "non prioritaires", règle de 1 départ 1 arrivée

Le conventionnement sélectif, c'est quoi?

- \* Dans les zones sur-dotées en CD, un nouveau praticien ne sera conventionné que si un autre s'en va
- \* Pour nous inciter à s'installer dans des zones moins dotées
- \* Zones "non prioritaires" = 5% de la population française et 9% des chirurgiens-dentistes
- \* N'exclurait pas des villes entières : zones définies
- \* Entrera en vigueur au plus tôt le 1er Janvier 2025, seulement si les dentistes salariés sont aussi concernés (-> centres de santé)



Positions de l'UNECD

\* L'UNECD et le SNIO\* se sont portés CONTRE ces mesures coercitives : communiqué de presse en Juillet 2023

\* Nous priver de notre liberté d'installation n'est pas la solution

\* Risque, au contraire, de démotiver les étudiants face à nos études déjà complexes

\*SNIO = Syndicat National des Internes en Odontologie

Positions des syndicats

La FSDL et les CDF, qui faisaient partie des négociations, ont eux aussi exprimé leur désaccord face à ce dispositif, qui n'est pas la solution face aux problèmes démographiques qu'on rencontre.

Mais alors, pourquoi ont-ils signé ?

Les syndicats ont signé pour plusieurs raisons :

- \* La convention est un tout : les syndicats ont jugé que les mesures positives (prévention ++) l'emportent sur les mesures négatives
- \* S'ils n'avaient pas signé, il y aurait eu un règlement arbitral : -> risque de se retrouver avec une convention qui nous convient encore moins qu'actuellement
- \* Côté Assurance Maladie, ça ne voulait pas bouger d'un pouce sur le conventionnement sélectif : ne pas signer pour ça aurait été inutile -> compromis
- \* Ça les autorise à participer aux groupes de travail pour continuer à définir la convention -> apporter leur vision des choses au lieu d'être spectateurs

3 août 2024 : nouveau zonage des Chirurgiens-Dentistes, arrêtés publiés par les ARS :

- \* vise à augmenter les zones éligibles aux aides à l'installation (CAICD) et aide au maintien de l'activité (CAMCD), définies en TVS "Territoires-Vie-Santé" considérées comme "très sous dotés."
- \* couverture de 30% de la population (augmentation de plus de 10%)
- \* d'ici fin de l'année 2024, chaque ARS doit publier un arrêté fixant ces territoires.



- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

## Le conventionnement sélectif : fausse solution, vraies conséquences !

Dans le cadre des négociations conventionnelles entre les syndicats représentatifs des chirurgiens-dentistes et l'assurance maladie, les problématiques d'accès aux soins sont légitimement au cœur des discussions. Si l'analyse de la situation démographique répond à une demande d'actualisation du zonage, elle a néanmoins ouvert la porte à des propositions coercitives.

En effet, l'assurance maladie tente d'imposer à marche forcée le conventionnement sélectif, sous la forme d'un remplacement un pour un, comme réponse au déficit d'offre de soins bucco-dentaires plus contrasté dans certaines zones. C'est une **ligne rouge à ne pas franchir** pour les CDF et la FSDL, qui ont exprimé leur désaccord face à ce dispositif.

La France souffre d'un **déficit global de chirurgiens-dentistes** : environ 62 pour 100 000 habitants contre 78 en moyenne dans l'Union Européenne. On constate que 80 % du territoire est sous-doté en chirurgiens-dentistes. Restreindre l'installation de nouveaux praticiens dans les zones les 5 % mieux dotées ne résoudra pas le problème !

D'ores-et-déjà, **8 nouveaux sites universitaires** sont en cours de déploiement dans les 3 régions les plus pauvres en chirurgiens-dentistes. Les Objectifs Nationaux Pluriannuels prévoient une **augmentation de 20 % du nombre d'admis en deuxième année d'odontologie** sur la période 2021-2025. Avant la prise de ces mesures, le rapport de l'ONDPS sur la démographie présumait une **hausse de 48 % des praticiens en 2050, soit 83,5 pour 100 000 habitants !** Ainsi, cette mesure coercitive nouvellement mise en place ne représente qu'un stratagème démagogique et témoigne d'une impatience généralisée qui refuse d'accorder le temps nécessaire à la situation.

En faisant appel au sens de responsabilité du Ministre de la Santé et de la Prévention, ainsi que de la Ministre déléguée en charge de l'Organisation Territoriale et des Professions de Santé, tous deux ayant exprimé leur opposition aux mesures coercitives d'installation pour les médecins, nous les exhortons à abandonner cette mesure cynique et irresponsable.

**Développons de nouvelles mesures incitatives et perfectionnons les dispositifs existants** : la réouverture du Contrat d'Engagement de Service Public (CESP) à partir de la deuxième année d'étude, la revalorisation des aides à l'installation en zones très sous-dotées et son extension aux zones sous-dotées, l'amélioration à l'accompagnement et l'insertion professionnelle grâce aux Maîtres de Stage Universitaire (MSU) notamment ainsi qu'en augmentant l'attractivité territoriale de ces zones.

**L'UNECD et le SNIO s'opposent vivement à toute mesure coercitive comme solution face aux problèmes démographiques des chirurgiens-dentistes.**

[Le temps Presse - Les CDF](#)

[Démographie Professionnelle - FSDL](#)

[Rapport de Nov 2021 sur la démographie des chirurgiens-dentistes - Santé.Gouv](#)

Président du SNIO  
Ulysse Robert-Garrouteigt  
president@snio.fr

Secrétaire générale de l'UNECD  
Emilie Vergonjanne  
secretariat@unecd.com

Chaque chirurgien-dentiste exerçant dans dans ces zones "très sous dotés" pourront adhérer aux aides conventionnelles:

\* CAICD : 50 000 euros pour 5 ans

\* CAMCD : 12 000 euros pour 3 ans renouvelable

# ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

## CONGRÈS DE NICE

### PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Charges			Produits	
	Prévisionnel			Prévisionnel
Logistique	12 450,00 €		Recettes	29 927,00 €
1.1 Transports	- €		6.1 Inscriptions congressistes	12 600,00 €
1.2 Locaux	- €		6.2 Inscriptions BN	2 340,00 €
1.3 Logement	12 450,00 €		6.3 Dotation UNECD	6 000,00 €
			6.4 Inscription packs soirées	1 400,00 €
Vendredi	7 180,00 €		6.5 Congressiste Nice	275,00 €
2.1 Midi	500,00 €		6.6 Parts perso	4 600,00 €
2.2 Gouter	180,00 €		6.7 Partipation pulls	102,00 €
2.3 Apéro des régions	1 300,00 €		6.8 FSDIE	1 000,00 €
2.4 Soirée	5 200,00 €		6.9 Inscription viocs	1 250,00 €
			6.10 Invités UNECD	360,00 €
Samedi	6 100,00 €			
3.1 Petit déjeuner	260,00 €			
3.2 Midi	1 250,00 €			
3.3 Gouter	190,00 €			
3.4 Diner	2 500,00 €			
3.5 Soirée	1 900,00 €			
Dimanche	1 175,00 €			
4.1 Petit déjeuner	225,00 €			
4.2 Pizza	950,00 €			
Autres	3 022,00 €			
5.1 Badges et road book	90,00 €			
5.2 Activités viocs	500,00 €			
5.3 Welcome pack	1 100,00 €			
5.4 Pulls	702,00 €			
5.5 Repas parts	200,00 €			
5.6 Frais bancaires	130,00 €			
5.7 Assurance	300,00 €			
<b>Total des charges</b>	<b>29 927,00 €</b>		<b>Total des produits</b>	<b>29 927,00 €</b>
<b>Total général</b>			<b>Total général</b>	

# PHOTOS ;)









